

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 27 Septembre 2022

NOM	PRESENT(E)	EXCUSE (E)
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)		X
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)		X
Bernard MONTEIRO (Titulaire)		X
Aurélie HUDELOT (Titulaire)	X	
Hervé ENRIETTO (Titulaire)	X	
Elena BADAI RENARD (Suppléant)		X
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X
David BALLIN (Suppléant)		X
Abderahman HAMIDI (Représentant Syndical)	X	

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 30.08.2022 à l'unanimité par mail.

### Informations direction :

#### 1. Point activité commerciale

##### Appels d'offre :

- Navette SNCF Villers les pots/Neuilley : Remise de l'offre le 26/09/2022.
- A venir : Appel d'offre du Lot 6B (117/118/119/129)

##### Tourisme / occasionnel :

- Bon résultat sur l'été : Nous ne sommes plus qu'à 62 K€ de l'objectif annuel.
- Les perspectives de fin d'année sont plutôt encourageantes.

#### 2. Point sur les effectifs

Départs CDI Août 2022 :

Nom	Prénom	Emploi	Motif
JAUNEAU	Denis	Conducteur Receveur	Démission
ZYATI	Hinda	Conducteur Receveur	Démission

Arrivées CDI Août 2022 :

Nom	Prénom	Emploi
MACAIRE	Alain	Conducteur Receveur
GINEPRO	Mathieu	Conducteur Receveur
MANAI	Mohamed	Conducteur Receveur
VADANT	Hervé	Conducteur Receveur
VAN RYSEL	Fabien	Conducteur Receveur

CDD en cours :

NOM	PRENOM	TYPE Contrat	Poste
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	Carrossier-Peintre
AISSA	Khalid	CDD Remplacement	Conducteur Receveur
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	Conducteur Receveur
BENKECHIKHECH	Naima	CDD Remplacement	Conducteur Receveur
MILA	Anthony	CDD Remplacement	Conducteur Receveur
EL MORABET	Fatine	CDD Remplacement	Conducteur Receveur

Recrutements en cours :

- Agent Administratif et Commercial : poste pourvu arrivée le 03/10
- Poste Gestion des Caisses
- Mécanicien : poste pourvu arrivée de Matthieu NOGER au 01/10

### 3. Kooptis

Présentation du déploiement d'un programme de cooptation.

Conditions :

- Tout salarié de l'entreprise en CDI ayant validé sa période d'essai est un potentiel coopteur.
- Le coopté est une personne externe à l'entreprise et au groupe, a les compétences requises et n'est pas un membre de la famille directe (ascendants/descendants).
- La cooptation est éligible pour les postes en CDI et en alternance ouverts.
- La prime de cooptation (500€ bruts) est versée comme suivant : 50% après 1 mois de présence effective du coopté, et 50% après 6 mois.

Les demandes de cooptation ne garantissent pas l'embauche du candidat coopté.

Pour être éligible, le dossier de cooptation doit être complété et remis avec le CV à la Direction ou au Service RH.

### 4. Déblocage exceptionnel de l'épargne salariale

Présentation du dispositif.

La loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat a été publiée au Journal officiel le 17 août 2022. Elle prévoit une mesure exceptionnelle de déblocage de l'épargne salariale.

Elle autorise les épargnants, jusqu'au 31 décembre 2022, à débloquer les sommes issues de la participation et de l'intéressement sous certaines conditions :

- les épargnants doivent justifier de l'achat de biens ou de services (les justificatifs de ces dépenses doivent être conservés par les épargnants et tenus à disposition de l'administration fiscale en cas de contrôle) ;

- une seule demande de déblocage par épargnant (et par teneur de compte si l'épargnant a des avoirs chez plusieurs teneurs de comptes) sur la période du 18 août au 31 décembre 2022, avec un plafond total de 10 000 euros nets de prélèvements sociaux ;
- les sommes débloquées ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu mais les plus-values restent soumises aux prélèvements sociaux de 17,2 % (selon les règles habituelles de l'épargne salariale).

Les modalités sont détaillées dans la note d'information affichée.

## 5. Information/Consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise

La direction présente sa stratégie concernant les réponses à appels d'offres. Elle fait également le point sur sa stratégie de développement de l'activité occasionnelle, ses enjeux en termes de sécurité et d'investissement matériel/équipement et sa politique de formation.

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres sur les orientations stratégiques de l'entreprise : approbation à l'unanimité.

### Questions des membres du CSE :

#### Points en attente :

#### 6. Toilettes de la ligne 114

La direction informe avoir un rendez-vous avec la SNCF dans la journée, la mairie de Gevrey ayant décliné la demande.

#### 7. Les films anti-reflets sur les plexis Divia quand les verront nous posés ?

La direction informe qu'une demande a été faite auprès de Divia pour récupérer des plexis tout équipés (ce ne sont pas seulement des films à poser sur les plexis existants).

#### Maintenance :

#### 8. Divia : Serait-il possible de remettre les protections antidérapantes sur les pédales de frein dans les bus ?

Pas de signalement fait sur ordinateur, un inventaire sera effectué afin de visualiser les véhicules impactés et une commande sera faite.

#### Exploitation :

#### 9. L'astreinte entre 12h et 14h est très difficilement joignable ; compte tenu de la présence dans les locaux des animatrices de ligne pendant cette période, ne serait-il pas possible de leurs donner l'opportunité de réguler ces appels

Les animatrices sont en pause. Elles ne pourraient répondre à toutes les questions lors de ces appels. Dans le futur, une nouvelle organisation de travail devra être trouvée à l'exploitation pour couvrir tous les créneaux horaires.

#### 10. Divia : sur la ligne 17 à l'arrêt « Coteaux du Suzon », de plus en plus de véhicules particuliers se garent ; serait-il possible de faire intervenir plus régulièrement les services Divia ?

Pour ces cas, la règle est un appel au PC. Ainsi, les appels sont tracés et donc soumis à intervention.

#### 11. Lors des demandes de modifications d'horaires sur les feuilles de route, pourquoi celles-ci prennent autant de temps

La direction nous informe qu'en ce début d'année scolaire, par manque de communication entre la région, la production et les exploitants, les modifications et ajustements ont été très nombreux. Leur attention a surtout été

portée sur la ligne 112 qui a nécessité beaucoup de modifications. Sur les autres lignes, les modifications ont pris un peu plus de temps mais un maximum a été mis à jour pour la prépaie.

Sécurité :

**12. Quelles sont les modalités d'utilisation des bornes électriques ?**

La direction nous informe qu'afin d'obtenir les subventions, elles doivent être mises à disposition du grand public.

Les bornes sont disponibles par l'intermédiaire d'une application qui gère le prix du branchement, le créneau horaire (ouverture de bureau) et la disponibilité de la borne.

**13. Serait-il possible de faire un rappel, note de service ou autre, afin que les cars ne se stationnent plus devant l'entrée du lavage ?**

La direction fera passer la consigne afin que les petits bus qui font des services « bus class » arrivant de bonne heure, se garent devant l'entrée.

La direction réinformera également, les conducteurs Mobigo de se garer sur des emplacements adaptés à leurs gabarit.

Administratif :

**14. Les fiches de paies de cet été ont à nouveau eu beaucoup d'erreurs.**

La direction informe que les erreurs sur les billets collectifs ont été rectifiées manuellement.

Œuvres Sociales :

**15. Point sur le séjour 2024**

Le CSE informe la direction qu'en date de ce jour, il y a 10 réservations (salariés – extérieurs - retraités).

Le CSE informe également qu'un compte courant sera ouvert, dédié spécifiquement à la réception des sommes

**16. Point pour l'été prochain serait-il possible d'aménager l'extérieur avec banc et brise vue ?**

La direction informe que lors du réaménagement et rééquipement de la salle de pause des conducteurs, elle en profitera pour effectuer également le réaménagement de l'extérieur.

**17. Point sur la mise à jour du règlement CSE Annexes, détail des activités sportives/culturelles. Après analyse des comptes et concertation des membres du bureau, nous pensons qu'il est plus avantageux équitable pour les salariés de trouver une autre solution de réversion. Soumis à vote.**

Le CSE informe la direction que dans la prévision budgétaire, la somme restante et pouvant être allouée sous la forme de « participation aux activités sportives » est trop peu pour être intéressante. Donc il a été convenu, que le restant des sommes versées après bilan, sera restitué aux salariés l'été prochain 2023 sous forme d'un chèque cadeau.

Mise à jour des annexes

Communication Agence / Planning

**18. Deux groupes viennent d'être transportés par nos soins sur plusieurs jours. Chaque jour ils avaient un conducteur différent. Trouvez-vous cela normal ? Les responsables des groupes pas trop !**

La direction informe que c'est effectivement un manque de communication entre le client, le marketing et le planning. Elle informe qu'elle sensibilisera toutes les parties concernées afin d'éviter à nouveau ce cas.

**19. Questions diverses :**

Q1 : Suite à plusieurs articles de presse sur les dysfonctionnements Mobigo, le CSE interroge la direction sur les conséquences possibles de ces contrats.

La direction informe que le contrat ne peut être transféré, la Région protégera l'exploitant.

Q2 : Le CSE informe la direction que plusieurs retards sur des relèves Divia ont lieu depuis la rentrée scolaire. La direction déplore le fait compte tenu que l'information a bien été passée sur l'application et par affichage.

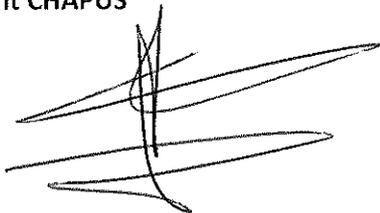
La direction nous informe également que sur le bus class avec l'arrêt « la tuilerie » nouveau de cette rentrée, n'apparaît pas sur le parcours mais néanmoins un message par ineo a été diffusé afin d'éviter de « louper » l'arrêt.

Prochaines réunions :

- 20 Octobre 2022
- 22 Novembre 2022

Fin de séance : 11h45

**Le président du CSE**  
**Laurent CHAPUS**



**Le secrétaire du CSE**  
**Christian KERVADEC**

